

Association Panier Saint-Loup Les Bruyères

11 boulevard de Saïgon 13010 Marseille - panierbruyeres13@gmail.com

Contrat d'engagement à l'association et de partenariat solidaire



A

Adhésion 6 mois du 27/04/21 au 19/10/21 (livraison en moins : 0

soit 26 semaines

Entre Loïc Péré, agriculteur bio, label AB certifié Ecocert, sis 199 chemin de Charenton, 30800 Saint Gilles, s'engage :

- à fournir chaque semaine (ou par quinzaine selon le contrat) un panier de légumes cultivés par ses soins selon le calendrier convenu.
- à maintenir, la certification "agriculture biologique" de son exploitation.
- à adhérer aux principes de la Charte des "Paniers Marseillais".

Après accord des adhérent(e)s de l'Association « Panier Saint-Loup Les Bruyères », et exceptionnellement, pourra compléter avec des produits d'une exploitation pratiquant le même mode d'agriculture

Je soussigné(e)

Adresse

Tél. portable Mail

m'engage par solidarité avec le producteur à régler par avance la part de récolte me revenant,

- à accepter tous les aléas liés au climat et aux conséquences sur la production des difficultés inhérentes à ce type de production (je pourrai avoir moins de légumes selon la situation),
- à me noter 5 fois par semestre sur la liste « équipe de livraison » pour installer, distribuer, ranger et nettoyer,
- à venir chercher mon « panier » chaque semaine choisie, selon les horaires fixés, ou à le faire récupérer par une personne de mon choix en cas d'impossibilité.

J'AI BIEN NOTÉ QU'UN PANIER NON RETIRÉ NE DONNE PAS LIEU À REMBOURSEMENT,

- en cas de départ en cours de contrat, à trouver un remplaçant,
- à participer dans la mesure de mes disponibilités aux visites de la ferme et aux ateliers organisés.

Jours et horaires de distribution : Chaque mardi de 18h à 18h45 mais en période de couvre-feu de 16h à 16h45, au 11 boulevard de Saïgon 13010 Marseille

Premier panier récupéré le Fin de contrat le : soit un total de semaines (1) ou un total de quinzaines (2)

Le prix du panier est fixé à

Panier légumes (et fruits épisodiquement)

Je souhaite prendre panier(s) hebdo (1 et/ou panier(s) par quinzaine (2). Semaine
(notez le nombre de paniers désirés dans les cases vertes et semaine paire ou impaire)

Panier par quinzaine : binôme à voir avec l'association pour créer une alternance Famille :

Je règle en chèques de : (mini 3 chèques, maxi 6 chèques)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de Péré et seront encaissés mensuellement.

Option œufs, produits par Loïc Péré, label AB, prix de la boîte de 6 œufs :

Je souhaite prendre boîte(s) hebdo soit boîtes

Je souhaite prendre boîte(s) / 15j soit boîtes

Je règle en chèques de : à l'ordre de Péré

Je peux aussi régler la totalité de mon panier de légumes + œufs (mini 3 chèques, maxi 6 chèques)

chèques de : à l'ordre de Péré

Adhésion annuelle à l'Association Panier des Bruyères pour l'année d'avril 2021 à avril 2022 :
un seul chèque à l'ordre des Paniers des Bruyères de

(Pour info, répartition : pour l'association Panier des Bruyères et pour les Paniers Marseillais)
Si vous êtes nouveau adhérent, la cotisation est à payer, sinon elle n'est à payer que pour le contrat débutant en avril.

J'adhère à la charte des Paniers Marseillais et cette cotisation ouvre l'accès à tous les avantages des Paniers Marseillais et permet d'être couvert par nos assurances

j'ai bien pris connaissance du règlement intérieur visible sur le site internet <http://www.panierlesbruyeres.fr/-Documents-telechargeables->

Signature de Loïc Péré

Fait à Marseille le Signature de l'adhérent